## APPEL DE L'OUEST À MANIFESTER CONTRE LA NOUVELLE LOI ASILE-IMMIGRATION ! Samedi 2 février 2019 : 1 être humain = 1 être humain !

La fermeture croissante des frontières européennes, y compris intérieures, et l'attitude répressive des États-nations, qui défraye actuellement la chronique des mouvements migratoires des exilé-e-s du Sud, sont autant de signes de l'impuissance collective des étrangere-e-s et de leurs soutiens. Nous devons nous organiser pour mieux résister et, surtout, faire reculer les politiques anti-migratoires.

L'adoption de la nouvelle loi asile-immigration du Ministre de l'Intérieur Collomb – qui a été publiée le 10 septembre 2018 au Journal officiel – est une occasion d'agir plus collectivement et de se préparer à résister à ses effets prévisibles sur la condition des étrangere-s en général et des exilé-e-s en particulier. Sans disposer encore de tous les décrets d'application, bien des maux sont incarnés et renforcés par cette loi : remise en cause du droit d'asile, enfermements, expulsions, contrôles, précarité, etc.

Réunie à Brest le 29 septembre 2018, la <u>Coordination régionale Bretagne – Pays-de-Loire – Normandie</u> solidaire des personnes immigrées a décidé de lancer un <u>appel à manifester contre cette nouvelle loi dans toutes les régions de France le samedi 2 février 2019</u>. Il s'agirait de se rejoindre, le même jour, dans chaque région, sous les formes que chaque région sera en capacité d'organiser (manifestation régionale ou manifestations décentralisées, action symbolique ou grande manifestation, etc.). Sans-papier-e-s, dubliné-e-s, exilé-e-s, solidaires, étranger-e-s, français-es, collectifs, associations, syndicats, partis...

Cet appel est le produit d'un double constat. Certes, des initiatives locales et nationales – en témoigne l'ampleur des états généraux des migrations – ne cessent de se déployer et de s'élargir, sous des formes revendicatives, défensives et/ou humanitaires. Cependant, ces initiatives doivent être poursuivies par une démonstration de force, dans l'espace public et à l'échelle nationale, contre la nouvelle loi, dont l'adoption méprise nos doléances.

Nous appelons donc toutes les forces, individuelles et collectives, à **nous répondre au plus vite à l'adresse mail suivante (**<u>manifestation.coord@yahoo.com</u>) en précisant ce qu'elles sont en capacité d'organiser dans chaque région. Nous centraliserons les réponses pour en faire un bilan et la Coordination régionale de l'Ouest se réunira à nouveau le samedi 15 décembre à Douarnenez pour proposer et adopter un tract d'appel à manifester dans lequel les principales dispositions de la nouvelle loi seront exposées. Toutefois, vous trouverez déjà en fichier joint un argumentaire permettant d'ores et déjà de prendre la mesure des régressions à venir afin de commencer à mobiliser.

Arrêtons de subir les politiques migratoires et organisons-nous pour reprendre l'offensive !

Pour l'heure, les villes et structures suivantes ont déjà répondu présentes pour participer à la manifestation du 2 février 2019 et pour diffuser cet appel au niveau national : Blain sans frontières, ADÉ de Brest, Zéro personne à la rue de Brest, ASTI14 de Caen, Fraternité Douarnenez, CSSP de Lannion, AHSETI de Le Havre, Morlaix-libertés, GASPROM-ASTI de Nantes, Droit d'asile de Quimper-Cornouailles, Fraternité Quimper, LDH de Quimper, Soutien Migrants Redon, CSSP de Rennes, CSSP et UCIJ de Saint-Nazaire, Collectif Albert Thomas de Tours et RESF37, Utopia 56, Cimade Bretagne – Pays de Loire.

Vous trouverez aussi en fichier joint la plateforme de la Coordination de l'Ouest qui détaille l'ensemble des structures et villes adhérentes de la Coordination.